

Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) Marchandises

Conforme au décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007 relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules affectés au transports routiers de marchandises ou de voyageurs et à l'arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs

Public visé :

Tout public répondant aux prérequis :
demandeurs d'emploi, salariés, chefs
d'entreprise...

Prérequis :

Avoir 21 ans révolu.
Être déclaré médicalement apte.
Être titulaire du permis C ou CE.
**Formation réglementée – accessible
aux personnes en situation de
handicap sauf affections médicales
incompatibles avec l'obtention du
permis de conduire.**

Durée, dates, lieu, horaires

Durée : 140 heures dont 10 heures pour
la pratique de la conduite
Lieu : Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-
Marie selon les nécessités pédagogiques
Horaires : de 7h à 15h
Dates : cf le calendrier de formation

Modalité d'organisation :

Nombre de personne : 16 maximum
*En présentiel, parcours individualisé selon
niveau.*

Moyens techniques et pédagogiques :

Ouvrages spécialisés éditions Code
Roussseau et ENPC.
Livret stagiaire individuel.
Salle de formation théorique équipés de
moyens multimédias, aires d'évolution
spécialement aménagées (Plateau
technique). Véhicules : Porteurs équipés
de double commande conformément
aux modalités d'évaluation de l'épreuve
pratique de l'examen du permis de
conduire de la catégorie C.

Tarifs : 2030€ - Exonéré de TVA.

Objectifs :

Appliquer les connaissances techniques et réglementaires permettant au conducteur de se perfectionner à une conduite rationnelles axée sur les règles de sécurité, de connaître, appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.

Contenu (Cf. programme détaillé) conforme au décret n°2007-1340 du 11 septembre 2007

- ✓ *Perfectionnement à la conduite*
- ✓ *Connaissance et application des réglementations du transport, des règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementales, le service et la logistique*

Suivi – Évaluation

- Suivi et évaluation de la formation : livret de suivi de la formation, feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et attestation FIMO.
- Test final : évaluation des a
- Acquis : Evaluation - Corrections - Synthèse du stage. Admission pour la partie théorique : QCM de 60 questions, recevabilité à 36 bonnes réponses. Admission pour la partie pratique : contrôle continu Maintien et Actualisation des Connaissances tous les 5 ans.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie théorique et pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie participative : elle alternera les apports théoriques et les mises en pratique avec les véhicules sur la piste ou en circulation suivies des commentaires pédagogiques.

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique.

Encadrement – Formateurs – Testeurs :

Formateur : Equipe de formateurs avec plus de 3 d'expérience professionnelle dans les métiers du transport routier de marchandises, titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER), mention Groupe Lourds et agréés FIMO/FCO.

Administratif : Equipe administrative pour la gestion et le suivi des dossiers administratifs.

***Les stagiaires doivent être en
possession de leurs équipements
de protection individuelle
(chaussures de sécurité, et gants
de manutention, de quoi écrire
pour la formation théorique).***

Programme détaillé :

Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité (66h00)

- ✓ Les caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- ✓ Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- ✓ Le principe d'utilisation d'une boîte de vitesse automatique ou automatisée
- ✓ Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- ✓ Application pratique et analyse de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

Applications des réglementations (21h00)

- ✓ La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur de transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre), en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transports nécessaires à l'acheminement des marchandises.
- ✓ La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (35h00)

- ✓ La prévention des risques physiques et notamment de l'hypovigilance
- ✓ L'aptitude physique et mentale
- ✓ La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et des études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques
- ✓ Les principes élémentaires du secourisme
- ✓ Les règles de circulation et de signalisation routières
- ✓ Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds
- ✓ Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- ✓ La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- ✓ Le franchissement des passages à niveau
- ✓ La criminalité et le trafic des clandestins

Service, logistique (14h00)

- ✓ Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service
- ✓ L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché

Test final correction et synthèse (4h00)

Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) Voyageurs

Conforme au décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007 relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports routiers de marchandises ou de voyageurs et à l'arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs

Public visé :

Tout public répondant aux prérequis : demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprise...

Prérequis :

Être déclaré médicalement apte.
Être titulaire du permis D.

Formation réglementée – accessible aux personnes en situation de handicap sauf affections médicales incompatibles avec l'obtention du permis de conduire.

Durée, dates, lieu, horaires

Durée : 140 heures dont 10 heures pour la pratique de la conduite

Lieu : Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-André *selon les nécessités pédagogiques*

Horaires : de 7h à 15h

Dates : *cf le calendrier de formation*

Modalité d'organisation :

Nombre de personne : 16 maximum
En présentiel, parcours individualisé selon niveau.

Moyens techniques et pédagogiques :

Ouvrages spécialisés éditions Code Rousseau et ENPC.
Livret stagiaire individuel.
Salle de formation théorique équipée de moyens multimédias, aires d'évolution spécialement aménagées (Plateau technique). Véhicules Autobus et autocars de 36 à 55 places assises, dont 1 équipé de dispositif pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) de double commande conformément aux modalités d'évaluation de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie C.

Tarifs : 2030€ - *Exonéré de TVA.*

Objectifs :

Appliquer les connaissances techniques et réglementaires permettant au conducteur de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, de connaître, appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.

Contenu (Cf. programme détaillé) conforme au décret n°2007-1340 du 11 septembre 2007

- ✓ Perfectionnement à la conduite
- ✓ Connaissance et application des réglementations du transport, des règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementales, le service et la logistique

Suivi – Évaluation

- Suivi et évaluation de la formation : livret de suivi de la formation, feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et attestation FIMO.
- Test final : évaluation des a
- Acquis : Evaluation - Corrections - Synthèse du stage. Admission pour la partie théorique : QCM de 60 questions, recevabilité à 36 bonnes réponses. Admission pour la partie pratique : contrôle continu Maintien et Actualisation des Connaissances tous les 5 ans.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie théorique et pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie participative : elle alternera les apports théoriques et les mises en pratique avec les véhicules sur la piste ou en circulation suivies des commentaires pédagogiques.

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique.

Encadrement – Formateurs – Testeurs :

Formateur : Equipe de formateurs avec plus de 3 d'expérience professionnelle dans les métiers du transport routier de marchandises, titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER), mention Groupe Lourds et agréés FIMO/FCO.

Administratif : Equipe administrative pour la gestion et le suivi des dossiers administratifs.

Les stagiaires doivent être en possession de leurs équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, et gants de manutention, de quoi écrire pour la formation théorique).

Programme détaillé :

Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité (66h00)

- ✓ Les caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- ✓ Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- ✓ Le principe d'utilisation d'une boîte de vitesse automatique ou automatisée
- ✓ Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- ✓ Application pratique et analyse de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

Applications des réglementations (21h00)

- ✓ La réglementation applicable au transport de voyageurs en national et international, urbain et non urbain et notamment les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé.
- ✓ La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (35h00)

- ✓ La prévention des risques physiques et notamment de l'hypovigilance
- ✓ L'aptitude physique et mentale
- ✓ La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et des études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques
- ✓ Les principes élémentaires du secourisme
- ✓ Les règles de circulation et de signalisation routières
- ✓ Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds
- ✓ Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- ✓ La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- ✓ Le franchissement des passages à niveau
- ✓ La criminalité et le trafic des clandestins

Service, logistique (14h00)

- ✓ La sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés
- ✓ Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service
- ✓ L'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels.

Test final correction et synthèse (4h00)